

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

Séance du 13 avril 2017

L'an deux mille dix-sept

Et le treize avril à 21 heures

Date de la convocation : 06/04/2017

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : FAVRE Sandrine et LAFFOND Bernard

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n° 09-2017

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 –Budget service assainissement

Le conseil municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2016
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 20 658.11 euros

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Résultat de fonctionnement

- A -Résultat de l'exercice : + 20 658.11 euros
- B -Résultats antérieurs reportés : 0.00 euros
- C -Résultat à affecter : + 20 658.11 euros

- D-Solde d'exécution d'investissement : - 77 853.03 euros
- E- Solde des restes à réaliser
D'investissement : + 51 849.00 euros
- F- Besoin De Financement : - 26 658.11 euros

- **AFFECTATION = C + 20 658.11 euros**

- ✓ En réserves, compte R 1068 en investissement, la somme de 20 658.11 euros

Vote des conseillers municipaux :

Exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire,
Patrick RIVEMALE

